ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Etablissement de détention fribourgeois EDFR
Bellechasse 366, 1786 Sugiez

SESPP (Fribourg)
Route d'Englisberg 3
1763 Granges-Paccot

Etablissement de détention fribourgeois EDFR
Freiburger Strafanstalt FRSA

Site Bellechasse

Bellechasse 366, 1786 Sugiez

T +41 26 304 10 10

Réf : GS / tl

Sugiez, le 13 novembre 2026

Préavis de l'EDFR – site Bellechasse

—

Rapport de comportement

1. Identité

Nom	AHMED MOHAMUD
Prénom	Alain Wali Ali
Date de naissance	10.02.1999
Origine	France
État civil	Célibataire
Langue maternelle / parlée	Français, anglais

2. Dates d'exécution de peine

Monsieur se trouve en exécution anticipée de mesure.

2 mois accomplis à l'EDFR : le 05.02.2024

3. Situation administrative

Statut de séjour	Inconnu
Décision / procédure en cours	Inconnue
Volonté de quitter le territoire	Oui
Volonté de retourner dans son pays d'origine	Oui
Volonté de collaborer avec les autorités	Oui
Papiers déposés au sein de l'établissement	Non

4. Comportement général au sein de l'EDFR

4.1. Cellulaire

Monsieur se trouve au sein du régime fermé (RF) depuis le 05.12.2023. Il présente une tenue de cellule acceptable ainsi qu'une bonne hygiène personnelle. Il passe la majeure partie de son temps en cellule à jouer à des jeux vidéo avec d'autre personne détenue. Ses interactions avec le personnel peuvent être améliorées. Toutefois, le service intérieur souhaite souligner les efforts entrepris afin d'améliorer son comportement.

—

4.2. Travail

Du	Au	Place de travail
09.03.2026	A ce jour	Ateliers 3
15.12.2025	08.03.2026	Ateliers 2
22.10.2025	14.12.2025	Ateliers 1
15.07.2024	21.10.2025	Ateliers 4
24.05.2024	14.07.2024	Ateliers 1
01.04.2024	23.05.2024	Nettoyage BR SF
06.12.2023	31.03.2024	Ateliers 3
05.12.2023	05.12.2023	Nouvel arrivant "en cellule" RF/RO

L'intéressé se trouve à l'atelier créatif et nettoyage. Monsieur accepte les règles et suit les consignes sur sa place de travail. Il comprend les tâches qui lui sont demandées et il se montre autonome. Toutefois, il présente régulièrement un comportement qui est considéré par ses chefs d'ateliers comme limite et parfois instable. Cette situation nécessite une vigilance particulière dans le cadre du suivi et de l'encadrement.

4.3. Sanctions disciplinaires

Date du rapport	Raison de la sanction	Type de sanction
02.11.2026	L'incivilité et les comportements inadéquats	Privation des activités pour une durée de 1 semaine, consignation en cellule avec travail pour une durée de 14 jours et 5 jours de cellule forte.
20.10.2026	La consommation, l'apport, le trafic et la possession de drogues, d'alcool et d'autres substances	Interdiction de commande magasin et de recharge de clé automate pour une durée de 3 semaines.
17.07.2026	L'atteinte à l'ordre et à la sécurité	Consignation en cellule avec travail pour une durée de 14 jours et arrêts en cellule forte pour une durée de 6 jours.
24.06.2026	La consommation, l'apport, le trafic et la possession de drogues, d'alcool et d'autres substances	Privation de recharge clé automate et de magasin pour une durée de 2 semaines, amende de CHF 100.-
31.12.2025	La consommation, l'apport, le trafic et la possession de drogues, d'alcool et d'autres substances	Privation de magasin pour une durée de 3 semaines, amende de CHF 75.- et arrêts en cellule forte pour une durée de 7 jours
25.11.2025	Le refus d'ordre	Privation de recharge clé automate et de magasin pour une durée de 3 semaines
12.09.2025	L'incivilité et les comportements inadéquats	Arrêts en cellule forte pour une durée de 6 jours et amende de CHF 100.-
18.08.2025	L'atteinte à l'ordre et à la sécurité	Avertissement et arrêts en cellule forte pour une durée de 6 jours
06.08.2025	La consommation, l'apport, le trafic et la possession de drogues, d'alcool et d'autres substances	Avertissement, privation de télévision pour une durée de 3 semaines, arrêts en cellule forte pour une durée de 5 jours
25.06.2025	Le refus d'ordre	Avertissement, privation de recharge clé automate et de magasin pour une durée de 2 semaines, privation de télévision pour une durée de 3 semaines

Date du rapport	Raison de la sanction	Type de sanction
16.09.2024	L'atteinte à l'ordre et à la sécurité	Avertissement, privation des activités d'une durée de 3 semaines et arrêts en cellule forte pour une durée de 7 jours
10.07.2024	L'atteinte à l'ordre et à la sécurité	Avertissement, privation de télévision pour une durée de 2 semaines, arrêts en cellule forte pour une durée de 7 jours
27.06.2024	La consommation, l'apport, le trafic et la possession de drogues, d'alcool et d'autres substances	Avertissement, suppression des visites pour une durée de 2 semaines
19.06.2024	La perturbation du déroulement du travail et le refus de travailler	Avertissement, privation magasin pour une durée de 1 semaine, privation d'activités pour une durée de 1 semaine
28.02.2024	L'atteinte à l'ordre et à la sécurité	Avertissement, privation de télévision pour une durée de 3 semaines, arrêts en cellule forte pour une durée de 8 jours
24.01.2024	L'incivilité et les comportements inadéquats	Avertissement, privation des activités pour une durée de 1 semaine

4.4. Formation

L'intéressé participe au cours FEP depuis le 08.10.2024 et au cours informatique depuis le 09.10.2024.

4.5. Sport

Monsieur pratique un peu de sport.

4.6. Social

M. AHMED MOHAMUD se montre peu demandeur auprès du service social et est poli dans ses interactions.

5. Relation externe

Sa famille se trouverait entre la France et l'Angleterre. Il bénéficie d'appels WhatsApp une fois par mois avec sa famille.

6. Etat des comptes

Disponible	CHF 220.40
Réservé	CHF 1280.65
Bloqué	CHF 2425.20

Versement de CHF 20.- par mois depuis le compte réservé, pour les frais de justice. Le versement est effectué depuis le 07.07.2026.

7. Sorties accordées

Aucune.

8. Planification / Plan de l'exécution de la sanction (PES)

Monsieur ne bénéficie d'aucun PES. Une fiche d'orientation datant de mars 2026, demande une évaluation criminologique ainsi qu'un PES cas rouge.

9. Positionnement face aux infractions et amendements

Lors de l'entretien d'entrée avec le service social, Monsieur a expliqué avoir voulu se défendre et a utilisé les couteaux de la victime.

10. Projets d'avenir

Il souhaite retourner vivre en France et y trouver du travail.

Nous restons à disposition pour tout renseignement complémentaire et vous adressons nos meilleures salutations.

Guido Sturny
Directeur

Tamara Lotta
Assistante sociale
Sig. élo.